

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Radar pédagogique**

Comme beaucoup d'entre vous l'ont sans doute constaté, un radar pédagogique a été installé voici quelques jours dans le village. Il a tout d'abord été fixé à la Rue des Prés-de-l'Envers. Les autres emplacements sont entre autres situés à proximité de la crèche. Ce dispositif a été acheté en commun avec les communes de Corgémont et Sonceboz et restera env. 6 semaines dans le village, avant d'être installé à Corgémont. L'engin tournera ainsi dans les trois communes régulièrement. Le but de l'opération est de faire prendre conscience aux automobilistes traversant le village à certains endroits déterminés qu'il faut être attentif à sa vitesse. La démarche se veut ludique mais néanmoins éducative. Le Conseil municipal remercie les conducteurs de faire preuve de bon sens et de respecter le principe général de la loi qui indique que la vitesse doit toujours être adaptée aux circonstances, à l'état de la route et à la visibilité notamment. L'engin enregistre chaque passage de véhicule avec la vitesse et l'heure et permet une évaluation objective de la vitesse moyenne et des pointes aux endroits concernés. Ces données feront l'objet d'une analyse le moment venu.

#### **Place de sport**

Des déchets nombreux et dangereux ont été retrouvés régulièrement ces derniers jours sur la place de sport rouge devant l'école. Il s'agissait notamment de débris de bouteilles d'alcool en verre éparpillés sur toute la place. Ces faits sont inacceptables et le Conseil municipal condamne ces actes imbéciles. Les enfants de l'école jouent en effet sur cette place lors des pauses et des blessures graves pourraient résulter de ces débris de verre. De plus, l'employé communal doit perdre un temps précieux à nettoyer cet espace alors que ses tâches sont suffisamment nombreuses. Une surveillance plus étroite sera mise en place ces prochains temps et d'éventuels responsables de ce genre de déprédations seront poursuivis. L'exécutif remercie les usagers de faire preuve de respect.

#### **Représentations**

Manfred Bühler représentera la commune lors de l'assemblée de l'association des communes bernoises le 8 juin à Evilard. Blanca Leiser se rendra le 6 juin à l'assemblée du Syndicat d'épuration et le 24 mai à l'assemblée du point rencontre du Jura bernois.

#### **Assemblée municipale**

L'ordre du jour de l'assemblée municipale du lundi 18 juin 2018 a été arrêté. Il portera sur les comptes 2017, un crédit de 385'000 francs (env. 185'000 à charge de la commune) pour la rénovation du collège des Prés-de-Cortébert, de 85'000 francs (17'000 à charge de la commune) pour l'assainissement de gouffres pollués et sur la prise de connaissance du décompte de la revitalisation du ruisseau du Grabe. Un dernier point concernera une dépense unique pour une étude au sujet de la mise en place d'une zone 30 km/h couvrant tout le village, ceci à la suite d'une pétition qui avait été remise au Conseil municipal l'an dernier.